

FICHE 10: « ESPACE SAISONNIERS DE VAL D'ISERE »

INFORMATIONS:

Territoire concerné:

Val d'Isère (73)



Maîtrise d'ouvrage :

Association Vie Val d'Is

Procédure Territoriale: aucune

Contact:

Angèle Lavaud

ASSOCIATION VIE VAL D'IS 04 79 06 84 78 vievaldis@wanadoo.fr

L'ACTION

Descriptif

L'Espace Saisonniers a été créé et est animé par Vie Val d'Is, **association** loi 1901 créée en 2002 et **née de la volonté d'acteurs locaux** d'améliorer la vie à Val d'Isère pendant les quatre saisons.

L'association Vie Val d'Is a en effet pour **objectif d'améliorer les conditions de vie** des personnes travaillant et résidant à Val d'Isère en :

- ✓ contribuant au développement des activités en saison et en intersaison :
 - o soirée d'accueil des employés de la station,
 - o journée santé (dépistage VIH, dépistage dentaire...),
 - o forum emploi,
 - o fête de la musique,
 - o journée environnement : sensibilisation, ramassage des déchets...
- encourageant la solidarité locale, notamment la réduction du coût de la vie, en mettant en place «une carte avantage» pour les personnes travaillant à Val d'Isère;
- ✓ informant, orientant et accompagnant dans les domaines de la recherche d'emploi, du droit, de la formation, du logement et de la santé notamment dans le cadre de son statut d'Espace Saisonniers;
- √ favorisant le tissu social par le développement du secteur associatif;
- √ développant un partenariat avec les services et les structures existantes sur la station ou avec d'autres organismes.

Les publics cibles sont donc les employés de la station de Val d'Isère et leur famille.

Dimension collective

Le projet a été monté par un groupe de résidents, saisonniers et permanents représentant différents secteurs d'activité économique.







CONTEXTE

Problème à résoudre

✓ Des évènements douloureux pour la communauté avaline en 2001, révélateurs d'un mal-être dans la population (décès simultanés de plusieurs jeunes avalins, dont des suicides).

Eléments du contexte ayant joué en faveur de l'action

- ✓ Le fort besoin de créer une structure qui réponde aux besoins de la population locale.
- ✓ Un appui des structures locales (commerçants partenaires).
- ✓ Une forte implication des bénévoles de l'association.

Les éléments ayant joué en sa défaveur

✓ La perception un peu trop sociale voire syndicale du rôle de l'association par certains.

EMERGENCE DU PROJET

Genèse du projet

Un groupe de résidents, saisonniers et permanents a créé cette association. Des bénévoles, le bureau et la salariée l'animent aujourd'hui.

Acteurs mobilisés

- ✓ Bénévoles.
- ✓ Mairie.
- ✓ Partenaires locaux : office de tourisme, employeurs, commerçants...
- ✓ Fondation de France (subvention pour la création de l'association).
- √ Région Rhône-Alpes et Conseil Général pour le financement de certains projets.

Convergence des acteurs

Les bénévoles, le bureau et la salariée de l'association assurent la convergence des acteurs, épaulés par le groupe de travail des Espaces Saisonniers de Tarentaise animé par le comité de bassin d'emploi de l'arrondissement d'Albertville et par le groupe « Santé et condition de Vie des Saisonniers » animé par la Mutualité Française.

La convergence n'a pas été évidente tout le temps. Au début, si certains partenaires (notamment des commerces) ont tout de suite joué le jeu, d'autres ont vu l'association d'un mauvais œil. C'est avec du temps et de la détermination que la structure s'est fait accepter.

Processus de déclenchement

Il n'y a pas eu réellement d'étude ou de diagnostic réalisé avant la création de l'association. Chaque bénévole a fait part de son ressenti et les actions ont été orientées en fonction de cela.

Par la suite, les Espaces Saisonniers existant déjà en Tarentaise (les Ménuires, Tignes...) ont été contactés pour échanger et partager de l'expérience.

Les étapes et les moyens

- ✓ Création de l'association (dépôt des statuts).
- ✓ Mise à disposition d'un local pour réaliser les activités.
- ✓ Embauche du salarié.

Les prochaines étapes devraient être de pérenniser un deuxième poste durant l'ensemble de la saison d'hiver et d'agrandir le local existant.

Compétences mobilisées

De la part de l'agent :

- ✓ Connaissances en droit du travail.
- ✓ Fonctionnement et animation d'une association.

A l'extérieur :

- ✓ Un consultant pour faire un point sur le fonctionnement de l'association.
- ✓ Personnes référentes que l'on peut contacter en cas de besoin (ex : l'inspecteur du travail).

Coût de l'action

Apports et leur provenance :

- √ 45 000 euros de la mairie.
- ✓ 24 000 euros des adhésions.
- ✓ 12 000 euros de recettes diverses.
- ✓ 3 000 euros de dons.
- ✓ 5 000 euros de subventions diverses.

Les difficultés rencontrées

- ✓ Difficultés à disposer de salles pour les activités de l'association.
- ✓ Difficulté de travailler dans une station où la majorité des actions sont tournées vers les touristes.

Solution apportée

✓ Plus de travail avec les employeurs pour qu'ils se sentent aussi bénéficiaires des actions de l'association et ainsi faire évoluer leur point de vue.

RETOUR D'EXPERIENCE

Résultats actuels

La création de l'association a permis de répondre aux besoins identifiés et des actions nouvelles sont développées chaque année.

Résultats attendus dans le futur

Continuer et pérenniser les travaux engagés et développer le travail d'accueil en intersaison.

Bilan de l'action

Enseignements retirés

Un des aspects important pour la création d'un espace de ce type et d'avoir une équipe de bénévoles dynamiques et impliqués ainsi qu'un appui des autres structures locales.

Atteinte des objectifs

Les objectifs qui sont de répondre aux besoins des saisonniers et de développer les activités de l'association sont atteints et de nouveaux projets voient le jour chaque année.

Effets inattendus

Un succès inattendu au début du projet ; il a été difficile de faire face à toutes les demandes d'adhésion et cela a entraîné la création d'un poste pour l'animation de l'association.

TRANSFERT

Il n'y a pas eu de transfert de ce projet. Cependant, chaque Espace Saisonniers s'inspire du travail réalisé dans les autres stations et quelques autres structures ont déjà pris contact mais plutôt concernant des projets que sur la constitution de l'Espace Saisonniers.

Ce qu'il faut retenir si on est intéressé par ce projet:

- ✓ Portage du projet par une association.
- ✓ Prise en compte des besoins des saisonniers dans leur globalité (emploi, social, formation, santé....).
- ✓ Thématique difficile à traiter dans une station où le poids économique du tourisme est très fort.